



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal à l'attention du Conseil général du 5 décembre 2023

Investissement 2024 : Réfection de la Route des Arbognes

Dans le cadre de son programme d'entretien des routes communales, le Conseil communal prévoit de refaire le tapis et les accotements de la Route des Arbognes, depuis l'entrée des Eschesbys en venant des Arbognes jusqu'à l'entrée de la zone 30 km/h du village de Noréaz.

Cette route présente actuellement de nombreux trous et les accotements sont très abîmés. La circulation, même à vélo, peut s'avérer dangereuse.

Pour cette route relativement peu fréquentée depuis l'interdiction de transiter vers Les Arbognes, nous avons prévu de tester un procédé plus économique qui consiste à effectuer un dégrappage partiel à la lance thermique et d'appliquer une couche d'accrochage et pose de l'enrobée. Le remplissage des trous et les réparations des accotements sont également prévus dans le devis. La solution choisie comprend également une grille de renforcement en fibre de verre.

Cette solution devrait assurer l'état correct de la route pour 20 ans. Nous pensons que ce tronçon est idéal pour un tel essai, considérant sa longueur et sa fréquentation raisonnables.

Montant de l'investissement : CHF 80'000.-- HT, **soit CHF 86'480.-- TTC.**

Montants HT	Montant net TTC	taux amortissement %	Amortissement annuel	intérêts annuels à 2.1%	Coût total annuel
CHF 80'000	CHF 86'480	2,5%	CHF 2'162	CHF 1'816.08	CHF 3'978.08

Cet investissement prévu pour 2024 sera financé par un emprunt bancaire.

Le Conseil communal

Prez-vers-Noréaz, le 15 novembre 2023